

PROJET TUTORÉ DE TERRAIN (SUIVI DE STAGE)

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2020-21

**LE STAGE ET LA RÉDACTION DU
RAPPORT DE STAGE
LICENCE 3 PSYCHOLOGIE**

SOMMAIRE

I- LES MODALITÉS DU STAGE DE L3.....	3
I-1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU STAGE.....	3
I-2. DUREE DU STAGE.....	3
I-3. TERRAINS DE STAGE	3
I-4. VALIDATION DU STAGE.....	4
I-5. CONVENTIONS DE STAGE	4
I-6. CAS PARTICULIERS.....	4
II- LE RAPPORT DE STAGE	5
II-1. LA FORME ATTENDUE D'UN RAPPORT DE STAGE	5
II-2. CONTENU DU RAPPORT DE STAGE	7
II-2.1. La rigueur argumentative et le respect de la méthodologie universitaire.....	7
II-2.2. La structuration du rapport de stage	7
III- INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES.....	11

I- LES MODALITÉS DU STAGE DE L3

I-1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU STAGE

Le stage de L3 a pour objectif l'observation d'une pratique professionnelle en rapport avec les relations humaines, et l'intégration du stagiaire à la vie institutionnelle.

Ce stage doit constituer l'occasion pour l'étudiant de développer une réflexion d'ordre psychologique à partir de l'observation d'une activité sociale. Cette réflexion peut concerner l'ensemble des domaines de la psychologie (clinique, sociale, cognitive, développementale, neuropsychologique, ergonomique).

Le choix du terrain de stage, ainsi que l'accent porté sur tel ou tel domaine de la psychologie dans les réflexions exposées par l'étudiant dans son rapport, doivent – si possible - être orientés par son projet professionnel (la spécialité visée en Master par exemple).

I-2. DUREE DU STAGE

Le stage de terrain de L3 comprend un volume horaire de 110 heures.

Ces heures de stage doivent être réalisées durant l'année universitaire (septembre-juin).

Il est possible de répartir vos heures de stage sur une à plusieurs journées en semaine, selon votre planning de cours et les contraintes de votre terrain de stage.

NB : le jeudi est une journée « off » (pas de cours), pour vous laisser la possibilité de réaliser votre stage ce jour de la semaine.

I-3. TERRAINS DE STAGE

Le stage peut être effectué dans diverses structures : institutions, entreprises, associations...

La présence d'un psychologue au sein de la structure d'accueil n'est pas obligatoire.

L'étudiant contacte le lieu d'accueil en fonction de l'approche qu'il souhaite approfondir.

Quelques exemples de lieux de stage (liste non exhaustive) :

- Psychologie du développement : structures en rapport avec l'enfance (foyers, écoles, collèges, CMPP, IME, IMP, PMI, ASE, crèches etc.) ; tous services infanto-juvéniles

- Psychologie sociale, générale, ergonomique : grandes entreprises, banques, assurances, cabinets de recrutement et de consultants, services d'aide juridique, services de ressources humaines, pôle emploi, services publics, etc.
- Psychologie clinique : institutions de soins (hôpitaux généraux, hôpitaux spécialisés, cliniques, foyers, CMP, CMPP, ESAT), associations d'aide aux victimes, associations caritatives ou humanitaires, maisons de retraite etc.

Le stage d'observation doit faire l'objet d'une convention tripartite dont les modalités seront indiquées ci-après.

I-4. VALIDATION DU STAGE

La validation du stage de L3 s'effectue sur la base :

- De la remise de l'attestation de stage, signée par le référent de stage (ou l'enseignant chercheur pour les stages d'initiation à la recherche), ou d'une attestation de présence pour la participation à des colloques
- De la remise d'un rapport de stage
- De l'assiduité aux cours de suivi de stage

I-5. CONVENTIONS DE STAGE

Le stage d'observation fait l'objet d'une convention établie entre l'Université Paris 8 et le lieu d'accueil (convention à télécharger sur le site de l'UFR et à remplir en 3 exemplaires).

L'étudiant est responsable de la relation entre l'université et sa structure d'accueil.

L'étudiant fournit avec la convention une attestation de responsabilité civile et la photocopie de sa carte étudiante.

Le délai pour récupérer les conventions signées par l'UFR est de 15 jours.

I-6. CAS PARTICULIERS

- Aucune dispense de stage n'est accordée.
- Lorsque l'étudiant est salarié, le stage ne peut pas être effectué sur le lieu professionnel. Il est possible en revanche de le réaliser dans un autre service ou institution dépendant du lieu professionnel.

- Le stage ne peut pas être effectué au sein d'un cabinet libéral.
- Il est possible d'effectuer son stage dans un pays étranger, dans le respect des objectifs et démarches pédagogiques mentionnés précédemment. L'étudiant doit se renseigner préalablement sur les modalités d'application d'une convention de stage Française dans le pays au sein duquel son stage va s'effectuer. => cette possibilité se trouve compromise à l'heure actuelle du fait du contexte sanitaire.

II- LE RAPPORT DE STAGE

II-1. LA FORME ATTENDUE D'UN RAPPORT DE STAGE

Le soin porté au respect de la forme du rapport de stage sera pris en compte dans sa notation. Il témoigne notamment de votre capacité à organiser votre pensée de manière claire et structurée.

- La police de caractère doit être de 12 Times New Roman, interligne 1,5.
- Les pages sont numérotées.
- La première page doit comporter les informations suivantes :
 - Le titre du document : « Rapport de stage ». Et en sous-titre, les lieux de stage (stage d'observation/stage d'initiation à la recherche)
 - Vos nom, prénom et numéro d'étudiant
 - L'année universitaire en cours
 - Le nom de l'enseignant / superviseur du stage à l'université.
- La première page peut comporter une illustration (photo, gravure, dessin, autre...). Il est également possible d'inclure une ou deux photographies, schémas, tableau ou toute autre illustration à l'intérieur du rapport de stage qui vous sembleront pertinents pour illustrer vos propos. Mais ces dernières devront nécessairement être titrées.
- Mis à part pour les titres et les sous-titres, évitez d'utiliser des caractères gras, ou d'avoir recours à des soulignages ou surlignages. Les mots choisis pour vous exprimer, et eux seuls, doivent avoir la force que vous voulez donner à votre propos.

- La page deux peut comporter : une citation d'auteur, des remerciements, ou un extrait de texte qui illustrerait particulièrement votre expérience de stage. Mais ceci est facultatif.
- Puis, la page suivante sera dédiée à la présentation du sommaire, ou plan du rapport de stage : introduction, première partie (titre), deuxième partie (titre)... Le plan comportera les numéros des pages correspondantes dans le texte.
- Le rapport de stage comportera de 15 pages (minimum) à 20 pages, annexes non comprises. Aucun rapport de stage ne peut faire moins de 15 pages. Il vous faut apprendre à développer vos écrits et à argumenter votre réflexion.
- L'introduction et la conclusion ne sont pas comprises dans l'arborescence du plan. Elles ne sont pas numérotées. Illustration du plan : Introduction ; I- ... ; II- ... Conclusion

Précautions rédactionnelles

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément »...

(Boileau-Despréaux, L'Art poétique, 1674)

- Faites des phrases complètes comportant un sujet, un verbe, des compléments et des adjectifs. Le style elliptique n'est pas autorisé, ni le langage « parlé ». Exemples (vus les années précédentes...) à ne pas suivre :
 - « J'ai fais un stage dans une boîte qui s'appelait ... »
 - « J'ai vu des psychologues qui s'enfichaient des patients ».
 - « ça... » « C'est pour ça que... » « On nous a dit » (éviter l'usage répété du « on » dans le rapport de stage).
- Ne vous adressez pas directement à votre enseignant dans votre rapport de stage. Exemples (tirés d'anciens rapports de stage) : « Comme *vous* allez voir... », « *Vous* n'allez pas être déçue ! », « J'ai choisi de *vous* présenter une observation clinique... ».
- Evitez de recopier, telles quelles, les questions mentionnées dans le guide de rédaction du rapport de stage. Elles ne servent que d'indications des points possibles à développer. Exemple : A la question « Où et comment j'ai fait mon stage ? » je réponds

II-2. CONTENU DU RAPPORT DE STAGE

II-2.1. La rigueur argumentative et le respect de la méthodologie universitaire

- Votre expérience de stage doit faire l'objet d'un travail de réflexion dont rendra compte le rapport.
- Le rapport de stage doit être l'occasion de créer des liens entre vos observations/vos réflexions, et les théories et concepts que l'on vous enseigne à l'université. Chaque référence à un auteur, à une théorie, à un point de vue développé dans un ouvrage, un article scientifique, ou un document disponible sur internet, doit être référencé dans le respect des normes bibliographiques APA (cf. guide des normes APA). Cela signifie que vous devez obligatoirement indiquer la source dont sont issus ces propos. Toute référence citée dans le corps du texte doit être reprise en bibliographie.
- Si vous souhaitez développer un point de vue critique sur le stage (d'observation ou de recherche), soit celui-ci figurera avec les « limites » ou les « propositions » (voir plus loin) ; soit il sera traité à part, s'il concerne le stage recherche et que l'étudiant souhaite séparer, dans le rapport, lieu de stage principal et lieu de stage de recherche.
Vous veillerez toujours à étoffer vos critiques avec des références bibliographiques, autant que faire se peut, et se basant sur des auteurs, chercheurs, psychologues...

II-2.2. La structuration du rapport de stage

Les indications ci-dessous sont des recommandations. Chaque étudiant.e peut suivre, de manière autonome, le plan qui lui convient, et rajouter une partie, le cas échéant. Vous veillerez cependant à ce que tous les éléments suggérés dans ce document soient développés dans votre rapport de stage.

INTRODUCTION

- Où et comment (par journée, demi-journée, regroupement...) avez-vous fait votre stage ? Qui était votre référent de stage ?
- Comment avez-vous trouvé ? Etait-ce un choix personnel ciblé ?
- Pourquoi ce choix (le cas échéant) dans ce secteur d'activité ?

I- PRÉSENTATION DU LIEU DE STAGE

- L'institution ou l'entreprise.
- Une brève présentation historique du lieu (hôpital, entreprise, association...). Essayez de faire l'analyse de l'histoire institutionnelle, avec des concepts ou notions qui vous ont été enseignés à l'université (concepts cliniques, de psychologie sociale, d'ergonomie, ou autre...). Ces notions ou concepts doivent être référencés (nom d'auteur et date).
- Qui est le fondateur de l'institution, de l'entreprise, de l'association...? Comment s'est passé la succession (le cas échéant) ? Y-a-t-il eu des conflits déterminants au sein de la structure ? Des remaniements importants ? Pour pouvoir répondre à cette question, vous pouvez par exemple interviewer une ou différentes personnes ressources : fondateur, directeur actuel, médecin-chef, directeur des ressources humaines...
- Description du fonctionnement institutionnel (organisation du travail, des activités, organigramme...).
- Les réunions et la communication sur votre lieu de stage : Y-a-t-il des réunions de synthèse (secteur clinique, hôpitaux...) ou des réunions de service ? Quel en est l'objectif ? Y avez-vous assisté ? Quels étaient, à titre d'exemple, les thèmes abordés et que s'est-il passé au cours des réunions ?
- Si vous faites un stage dans le secteur clinique : Y-a-t-il un référentiel théorique préférentiel dans l'institution ? Plusieurs ? Lequel ou lesquels ? Cela pose-t-il des problèmes ? Lesquels ? Ou est-il facilitateur de la pratique clinique ? Qu'en pensez-vous ?

II- DESCRIPTION DU STAGE

- Listez et présentez les différentes activités que vous avez observées ou auxquelles vous avez participé.
- Avez-vous pu avoir une autonomie ou faire preuve d'initiative personnelle ?
- Qu'est-ce qui vous a le plus intéressé ? Pourquoi ?
- Avez-vous expérimenté des limites ? Par exemple, des choses que vous auriez aimé faire et que vous n'avez pas pu réaliser ? Pourquoi ?

III- PRÉSENTATION D'UNE OBSERVATION DE STAGE OU D'UNE OBSERVATION CLINIQUE

- Pour les étudiants qui ont fait un stage en secteur clinique :

Présentez une observation clinique issue soit d'un entretien (ou suivi psychologique) auquel vous avez participé, soit d'un dossier de patients (si vous y avez accès, et avec l'autorisation de l'institution ou de votre référent de stage).

Votre observation clinique peut comporter les parties suivantes (le cas échéant) :

1. Anamnèse
2. Analyse clinique
3. Diagnostic posé (ou diagnostic différentiel)
4. Histoire du suivi thérapeutique
5. Evolution du cas depuis votre début du stage (le cas échéant)

Si vous avez effectué votre stage dans une école, ou si vous avez participé à un atelier thérapeutique, à une activité (jeu, dessin, marionnettes...) ou à un groupe de parole, vous présenterez l'activité, une situation donnée, une réalisation... Pour le groupe de parole, vous pouvez présenter les thèmes qui ont été abordés, comment se sont déroulées les séances, les évolutions du groupe...

ATTENTION : Il faut toujours anonymiser les données cliniques. Les patients ne peuvent être cités nommément.

- Pour les étudiants qui ont fait un stage dans un autre secteur :

Présentez une observation de terrain, une situation traitée, un problème à résoudre, un projet d'entreprise, une réalisation, une observation des interactions, d'un conflit ou de la gestion d'un conflit, qui vous paraissent intéressants à présenter.

La règle d'anonymat vaut également pour un stage effectué dans une entreprise. Evitez de nommer les personnes. Préférez les initiales ou des noms fictifs.

IV- EVOLUTION PERSONNELLE AU COURS DU STAGE

- Qu'avez-vous appris ?
- Qu'est-ce qui vous a marqué ?

- Quels sont les liens que vous pouvez faire entre ce que vous avez appris à l'université (théorie, concepts...) et l'observation de la pratique professionnelle ?
- Avez-vous eu des difficultés au cours du stage ? Lesquelles ? Les avez-vous surmontées ? Comment ? Si non, pourquoi, à votre avis ?

V- SUGGESTIONS, PROPOSITIONS

- Dans cette partie, vous pouvez, le cas échéant, indiquer vos suggestions, vos propositions de modifications ou d'amélioration, le cas échéant, concernant différents aspects que vous avez observés sur votre lieu de stage.
- Cela peut concerner, la communication, l'organisation du travail, la formation... et concernant les stages en clinique, des suggestions à propos du suivi des patients, de la thérapeutique, ou toute autre remarque.

CONCLUSION

Elle est de votre choix personnel et sera brève (une demi-page ou une page maximum).

Vous pouvez l'agrémenter d'une citation d'auteur.

Vous pouvez également y développer les thèmes suivants :

- Si c'était à refaire, comment ?
- Si je faisais un stage complémentaire, dans quel domaine je souhaiterais le faire ?
- Quelles sont mes perspectives futures (Master, Lequel, Autres voies ...) ? Pourquoi ce souhait ?
- Le lieu de stage a-t-il influencé vos projets universitaires (ou autres) futurs ? Comment ?

BIBLIOGRAPHIE

Elle est toujours située après la conclusion et avant les annexes.

Il est vivement recommandé d'alimenter vos réflexions au sein de votre rapport de stage par des lectures d'articles/d'ouvrage.

Les références bibliographiques doivent nécessairement suivre les normes de présentation APA (cf. guide des normes APA).

LES ANNEXES

- Annexe 1 (obligatoire)

La photocopie de la fiche d'évaluation, lettre d'évaluation ou appréciation de stage, rédigée par le responsable de stage.

Elle comportera impérativement le nombre d'heures effectuées dans la structure.

Attention ! Vous devez conserver l'original de votre attestation de stage et fournir une copie à l'université.

- Annexe 2 : (facultatif)

Vous pouvez par exemple joindre un extrait de votre « Journal de bord » si vous en avez tenu un.

- Il est possible de joindre d'autres annexes, dès lors que vous jugerez ces dernières utiles pour illustrer vos propos.

III- INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

RENDU DU RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage sera à remettre sur Moodle.

Vous devrez déposer votre rapport de stage/et les annexes en deux fichiers séparés sur Moodle.

Les dates de rendus vous seront précisées ultérieurement.

PLAGIAT

Tout plagiat, qu'il concerne le rapport de stage, ou tout autre devoir universitaire, est sévèrement sanctionné. Il entraînera automatiquement la non validation du rapport de stage.

Voir à ce propos la note de service concernant le plagiat.

QUELQUES CONSEILS

- Soyez autonomes.

- Rédigez votre rapport de stage de manière précise.

- Veillez toujours à utiliser, dans votre expression écrite, et autant que faire se peut, les concepts appris au cours de vos études universitaires.

- Soyez attentif au style, au vocabulaire et veillez à éviter les fautes de français.
- Dans la mesure du possible, faites relire votre rapport de stage par un tiers (étudiant.e, ami.e, un membre de votre famille ou de votre entourage...) et écoutez ses conseils. Un regard extérieur est parfois très précieux.

BON COURAGE ET BON TRAVAIL À TOUTES ET À TOUS !